

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION A TITRE GRACIEUX AVEC LE FESTIVAL AMERICA

DÉCISION N° DM-24-325 EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Festival America, représentée par Monsieur Francis Geffard, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location, à titre gracieux, d'une exposition de Monsieur Miles Hyman du 6 au 30 septembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025

## DÉCIDE

**DE SIGNER** un contrat, à titre gracieux, avec l'association Festival America, représentée par Monsieur Francis Geffard, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition de Monsieur Miles Hyman du 6 au 30 septembre 2024 ;

LA GRATUITE DE LA MISE A DISPOSITION

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

**Annick VOISIN** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240930-Imc1H12420H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/10/2024

Date de Publication: 01/10/2024